



Copie de naturalisation grands parents

Par **damerdji**, le **12/10/2010 à 20:49**

Bonjour, je voudrais savoir comment je peux avoir une copie de naturalisation de mes grands parents français le 12/05/1921 ou un certificat de nationalité française de ma mère qui était mineur au moment de la naturalisation de ses parents cordialement

Par **chris_idv**, le **13/10/2010 à 12:38**

Bonjour, Voici la réponse à votre question: Avant le 1er janvier 1924, les décrets de naturalisation étaient publiés au Bulletin des Lois, consultable au Service des archives de votre département. Pour des raisons tenant à la protection des données personnelles, la CNIL a interdit le traitement informatisé des décrets de naturalisation. En conséquence, ces décrets ne peuvent être mis en ligne. <http://www.journal-officiel.gouv.fr/faq/divers.html> Cordialement,